



CLASSIQUES
GARNIER

HARPIN (Tina), « [Épigraphe] », *Inceste, “race” et pouvoir dans le roman états-unien et sud-africain (XX^e-XXI^e siècles)*

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-16477-7.p.0009](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-16477-7.p.0009)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2024. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

Il se peut bien que dans les sociétés où prédominent les dispositifs d'alliance l'interdiction de l'inceste soit une règle fonctionnellement indispensable. Mais dans une société comme la nôtre, où la famille est le foyer le plus actif de la sexualité, et où ce sont sans doute les exigences de celle-ci qui maintiennent et prolongent son existence, l'inceste, pour de tout autres raisons et sur un tout autre mode, occupe une place centrale ; il y est sans cesse sollicité et refusé, objet de hantise et d'appel, secret redouté et joint indispensable.

Michel FOUCAULT, *Histoire de la sexualité I, La volonté de savoir*

Tout le processus de la pensée raciste est commandé par la nécessité de créer des affects et des évidences « communs » entre individus dans une société où, notamment, la parenté a perdu progressivement son rôle de structure sociale déterminante. On pourrait s'expliquer ainsi que, dans toutes ses variantes historiques, le racisme soit obsédé par l'imaginaire de la parenté, par la projection des règles de l'exogamie et de l'endogamie sur des collectivités qui ne sont ni des familles ni des clans, mais des nations ou des nationalités.

Étienne BALIBAR, « Le racisme : encore un universalisme »